



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
Départementale  
des territoires**

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Affaire suivie par :  
Tél : 03 87 34 33 22  
E-mail : delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr

Metz, le 28/01/2021

La responsable de l'unité Police de l'eau

à

Monsieur le Maire  
Mairie de Terville  
Route de Verdun  
57180 Terville

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant la pose de 5 piézomètres dans le cadre du projet A31 Bis - N°57-2020- 00499 - Accord immédiat

**RÉF.** : 1. Dossiers PE\Forage - pompage\FLORANGE\2020 A31 BIS

**P.J.** : 2

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **mise en place de 5 piézomètres dans le cadre du projet A31 Bis répartis sur les communes de Florange, Terville et le long de la RD 653**

Ce dossier a été déposé par : DREAL GRAND EST

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- ✓ un exemplaire du dossier de déclaration ;
- ✓ un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2020-00499** en date du 28 janvier 2021 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,

  
Céline Dellinger